



CLUB DE L'AVIRON DE VICHY

Fondé le 05 Avril 1892 – Ecole française d'aviron

1-3 avenue de la Croix Saint Martin – 03200 VICHY

Tel. 04 70 32 36 52 – Email : clubavironvichy@outlook.com

Site internet : www.clubavironvichy.asso.fr

Association de loi 1901 – SIRET 779 061 837 000 18 – Code APE : 9312Z

CHARTRE DES RAMEURS LOISIRS ET MASTERS DU CLUB DE L'AVIRON VICHY

Adhérer au club en prenant une licence, c'est s'engager à respecter l'éthique du club et à pratiquer dans un esprit sportif en compétition ou en loisirs. Les adhérents représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire, autant sur l'eau, qu'au club ou en dehors.

- J'adopte un comportement respectueux de chacun en toutes circonstances
- Je signale au Bureau tout comportement inapproprié (savoir-être, sécurité ...)
- Je m'engage à respecter les règles de fonctionnement au sein du club et lors des sorties avec ou sans encadrement (horaires, matériels mis à disposition, règles de navigation, ...)
- Je me note sur le cahier de sortie avant et après chaque sortie sur l'eau
- Je prends soin du matériel (bateau, ergomètre ou matériel de musculation). Après chaque utilisation, je prends mon temps pour bien laver et ranger correctement.
- Je vérifie l'état du matériel avant et après chaque séance d'entraînement. Si quelque chose est défectueux ou détérioré, je le note sur le cahier de sortie et le signale aux entraîneurs
- Je m'engage à participer activement à la vie de club lors des différents temps forts
- Je suis un membre à part entière de ce club, et je suis conscient des responsabilités que cela implique
- Je suis conscient que toute infraction peut exposer à une radiation temporaire ou définitive du club sur décision du Bureau conformément aux dispositions du règlement intérieur